

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **114 (1988)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Salle pour sociétés,
salles de gymnastique et locaux
pour les services du feu –
Yverdon-les-Bains

L'abondance des matières et la rareté de l'espace disponible – de surcroît en un moment où notre revue était en pleine mue – se sont conjuguées pour nous empêcher d'illustrer comme il convenait le texte consacré à ce concours dans notre numéro 1-2 du 13 janvier dernier. C'est donc fort volontiers que nous revenons sur ce sujet non seulement pour présenter les plans et les photos que nous avons préparés, mais pour mettre en évidence l'effort consenti par plusieurs communes – dont ici Yverdon-les-Bains – par l'organisation de concours pour des objets qui ne sont pas tous de grands complexes, ni des thèmes propres à l'expression de la monumentalité. On constate avec plaisir que des bâtiments formant le cadre de la vie quotidienne

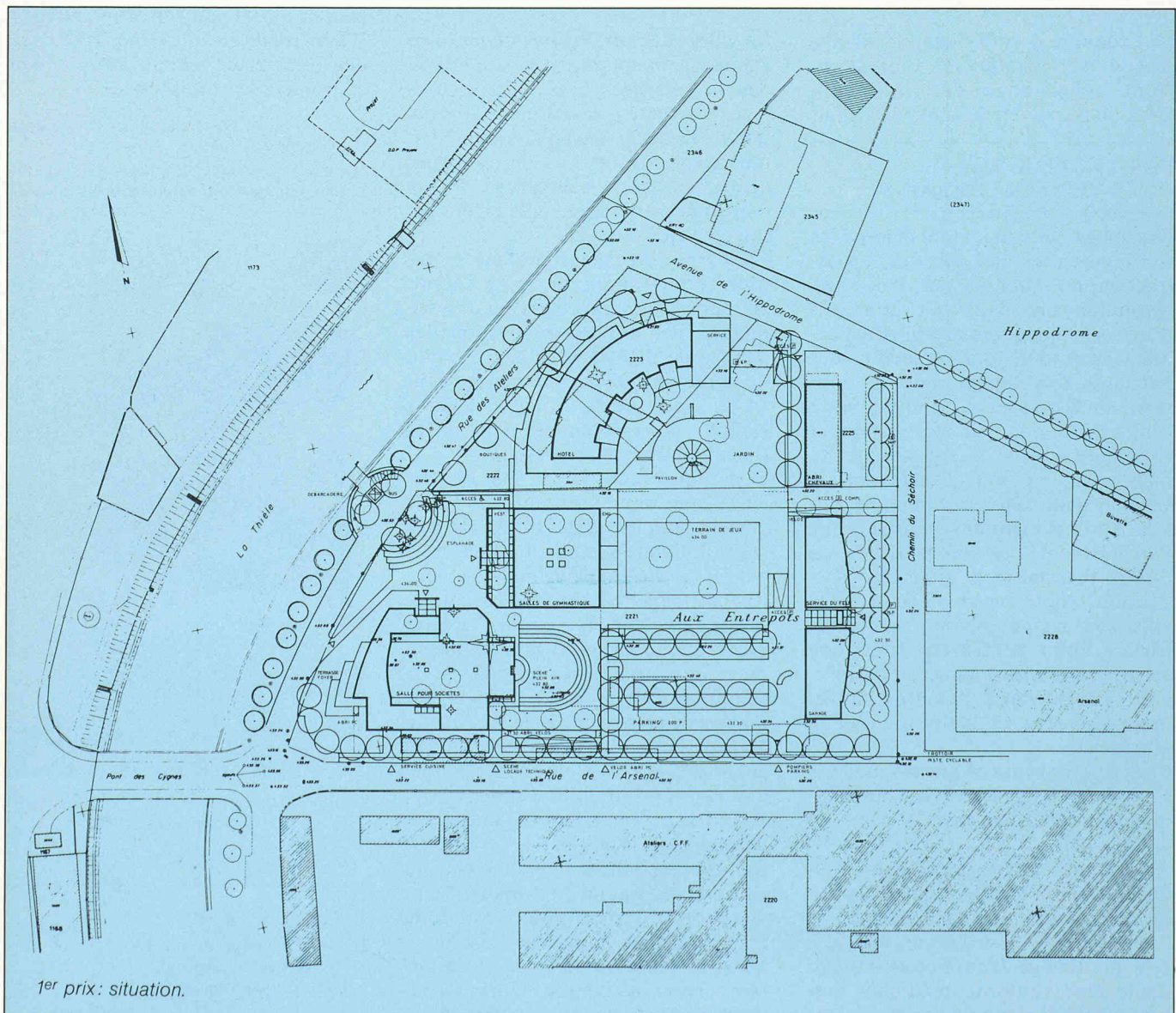
de plusieurs catégories de citoyens peuvent donner matière à une confrontation fructueuse entre les bureaux d'architectes.

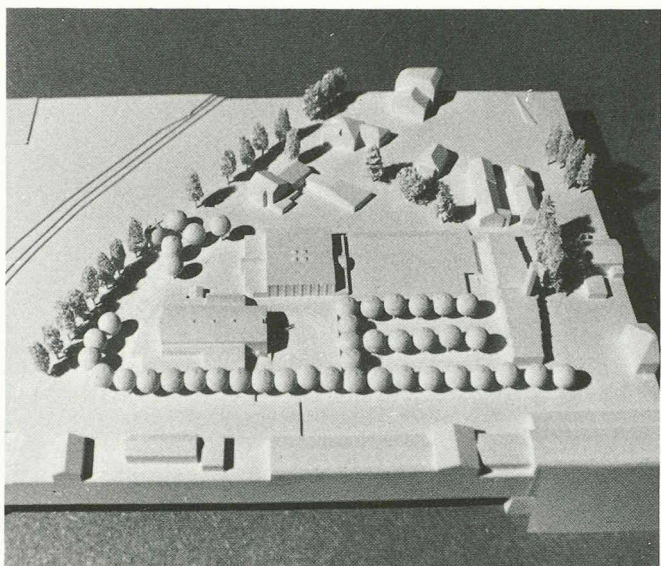
Certes, dans le cas présent, Yverdon-les-Bains a favorisé ses citoyens en restreignant l'accès au concours aux professionnels établis dans la commune ou y ayant leur domicile. La Municipalité a toutefois fait en outre appel à six bureaux « de l'extérieur », dont la participation devait être propre à stimuler la créativité des architectes yverdonnois. Objectif atteint, puisqu'on a vu deux bureaux de la capitale du Nord vaudois s'octroyer le premier et le troisième prix, les autres prix allant aux bureaux de l'extérieur! Relevons que deux bureaux invités n'ont pas rendu de projet, dont l'un sans raison connue, ce qui est regrettable. Six autres bureaux d'Yverdon n'ont pas été primés.

Le jury, lui aussi, était judicieusement constitué. Présidé par le syndic André Perret – professionnel du bâtiment,

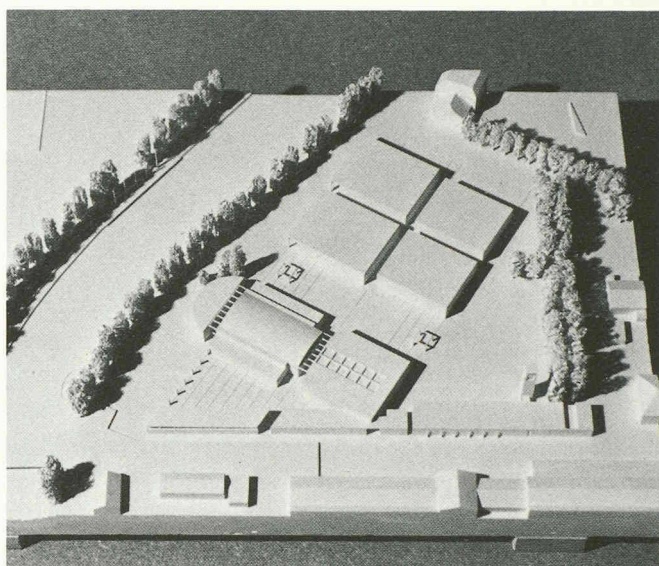
comme nous le savons –, il ne comptait pas de *prima donna* dans ses rangs et il était difficile de déterminer de quelle école il pouvait se réclamer. Il était donc condamné à émettre un jugement basé sur la logique et sur l'objectivité; il n'a pas hésité à écrire: «... l'architecture résultant d'un échantillonnage puisé dans le catalogue de l'histoire n'est pas dans l'esprit du programme, ni du lieu.»

Le jury a aussi su formuler une critique intéressante de chacun des projets, ne se bornant pas à quelques lignes truffées de lieux communs (on a du reste pu lire ici son avis sur le premier prix). Sans m'étendre davantage, je voudrais que l'on salue l'effort consenti par la Municipalité pour la rédaction d'un bon programme de concours sur un terrain bien situé. Les concurrents ont bien répondu à l'attente et il ne fait pas de doute que ce concours d'idées permettra de déboucher rapidement sur un projet définitif de qualité. F. N.

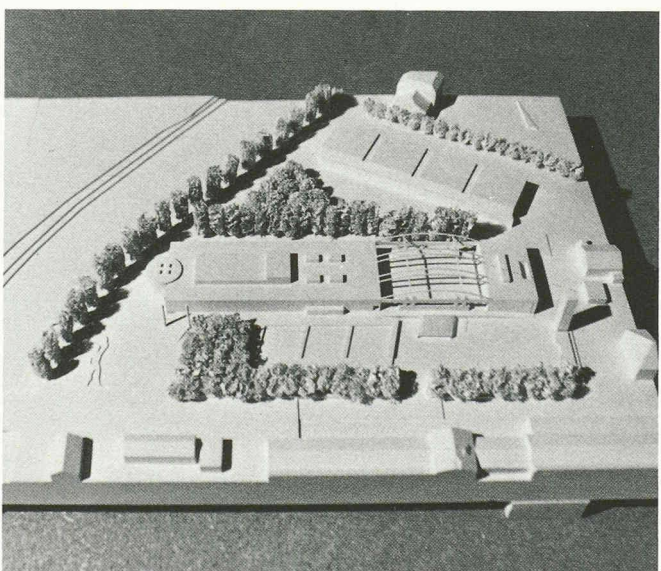




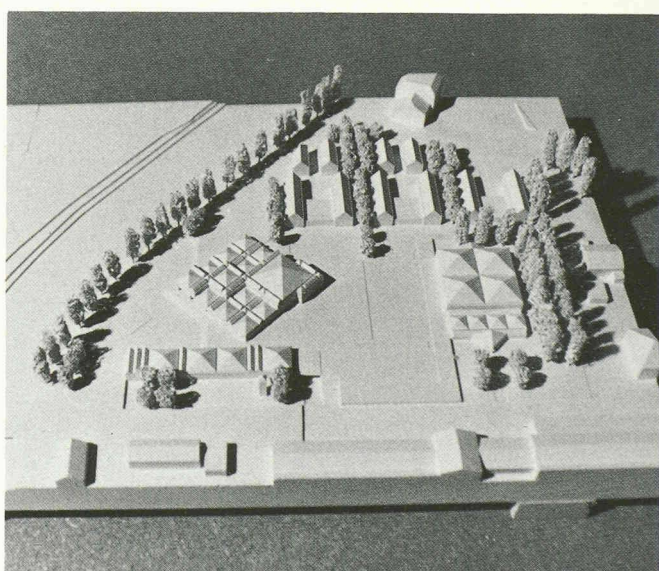
1^{er} prix : Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudit et Vogel, Yverdon-les-Bains.



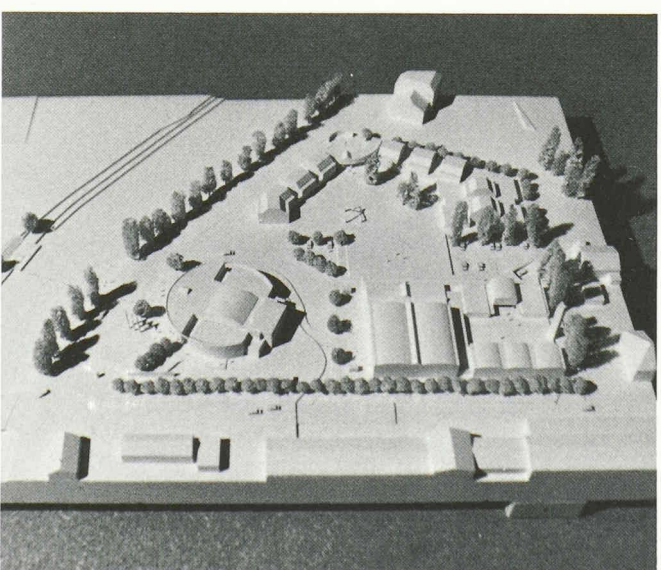
4^e prix : Ivan Kolecek, Lausanne.



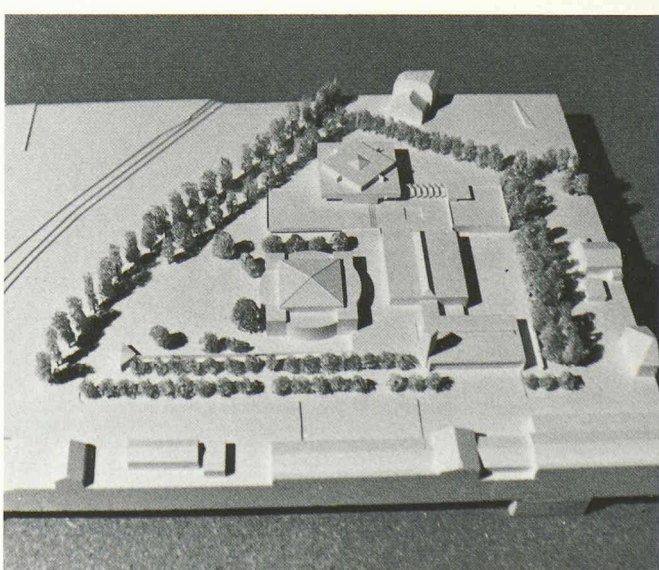
2^e prix : J. Lonchamp et R. Froidevaux, Lausanne.



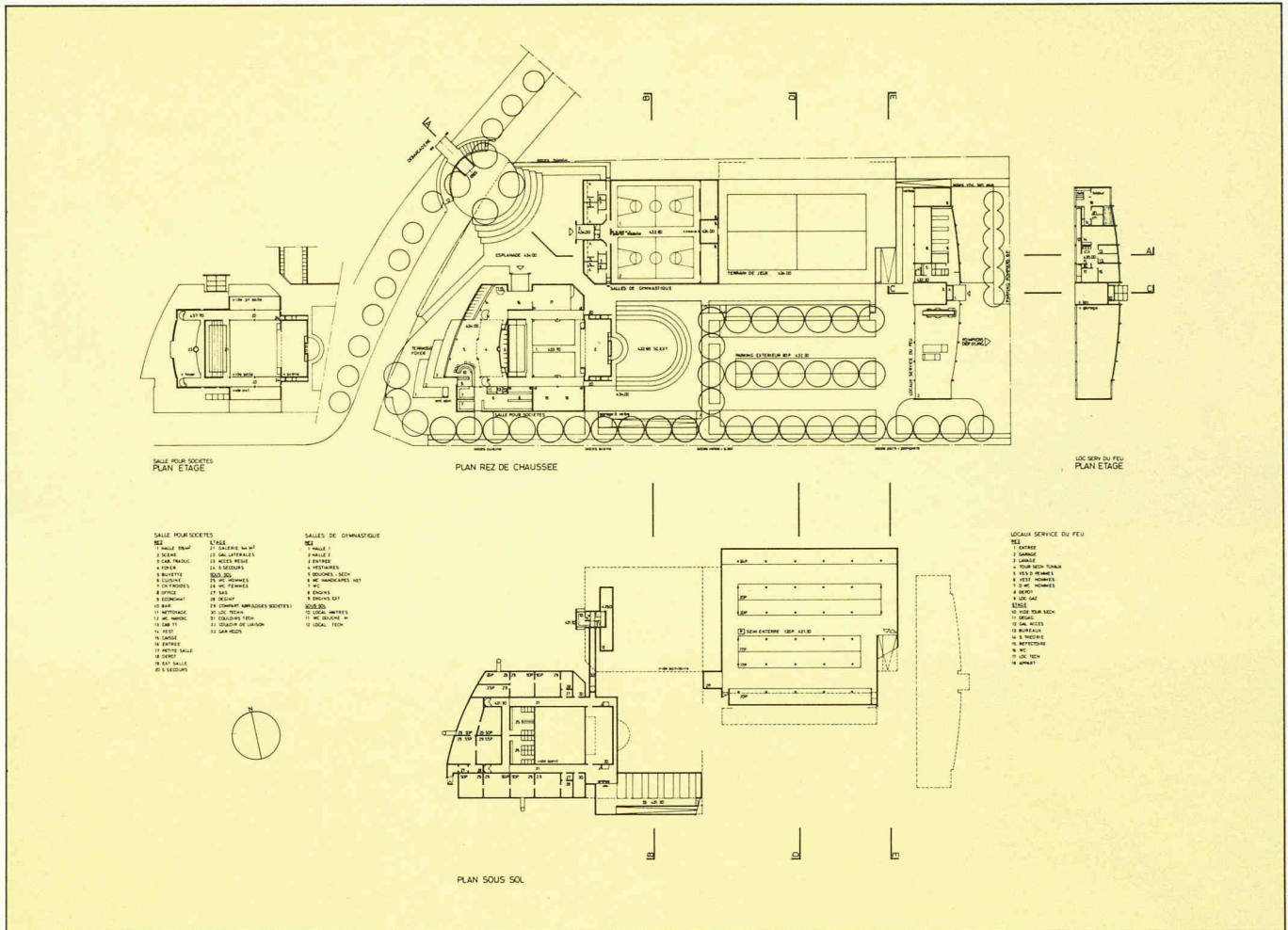
5^e prix : J.-P. Merz, Lausanne.



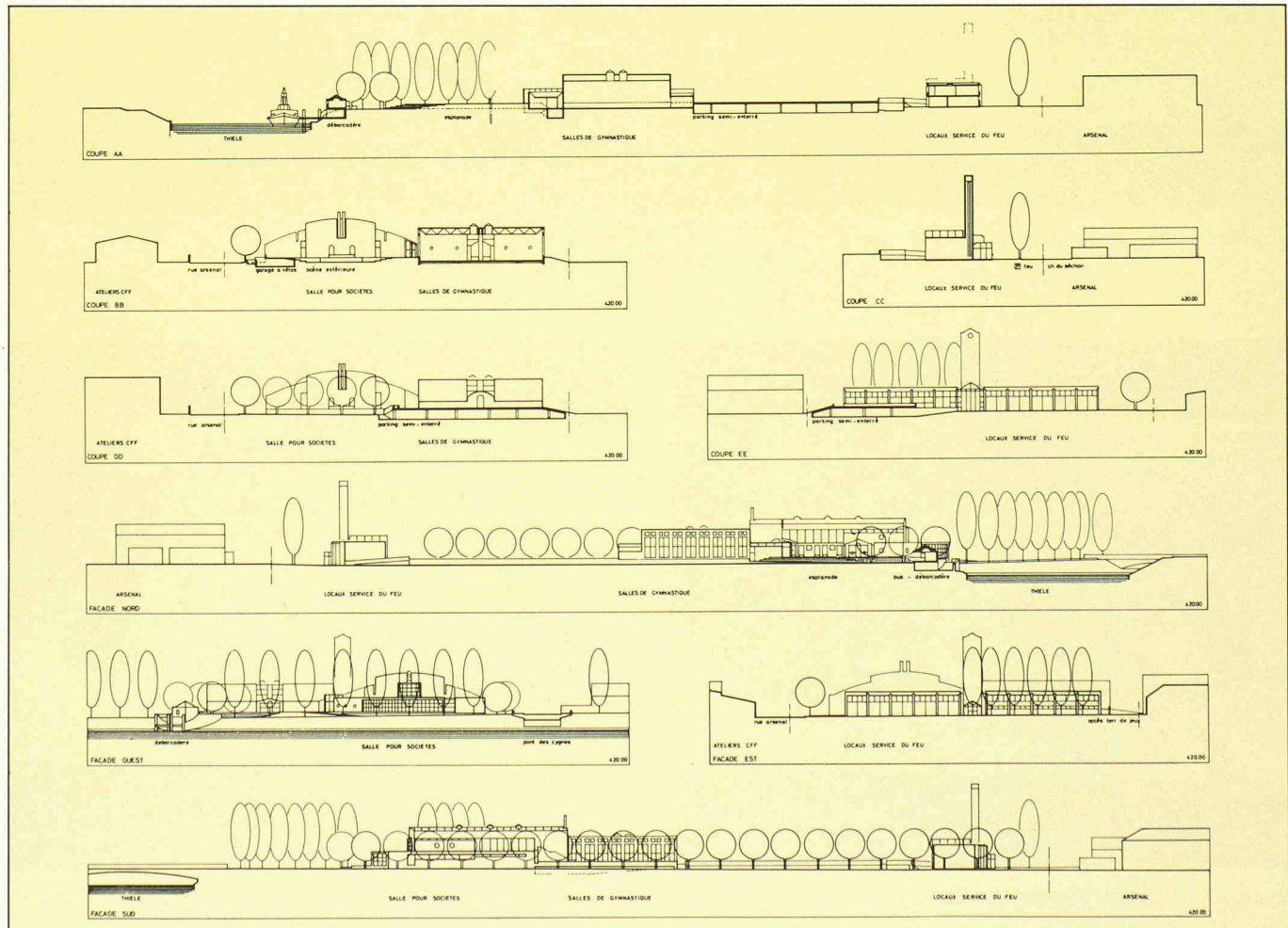
3^e prix : Ph. Gilliéron, Yverdon-les-Bains.

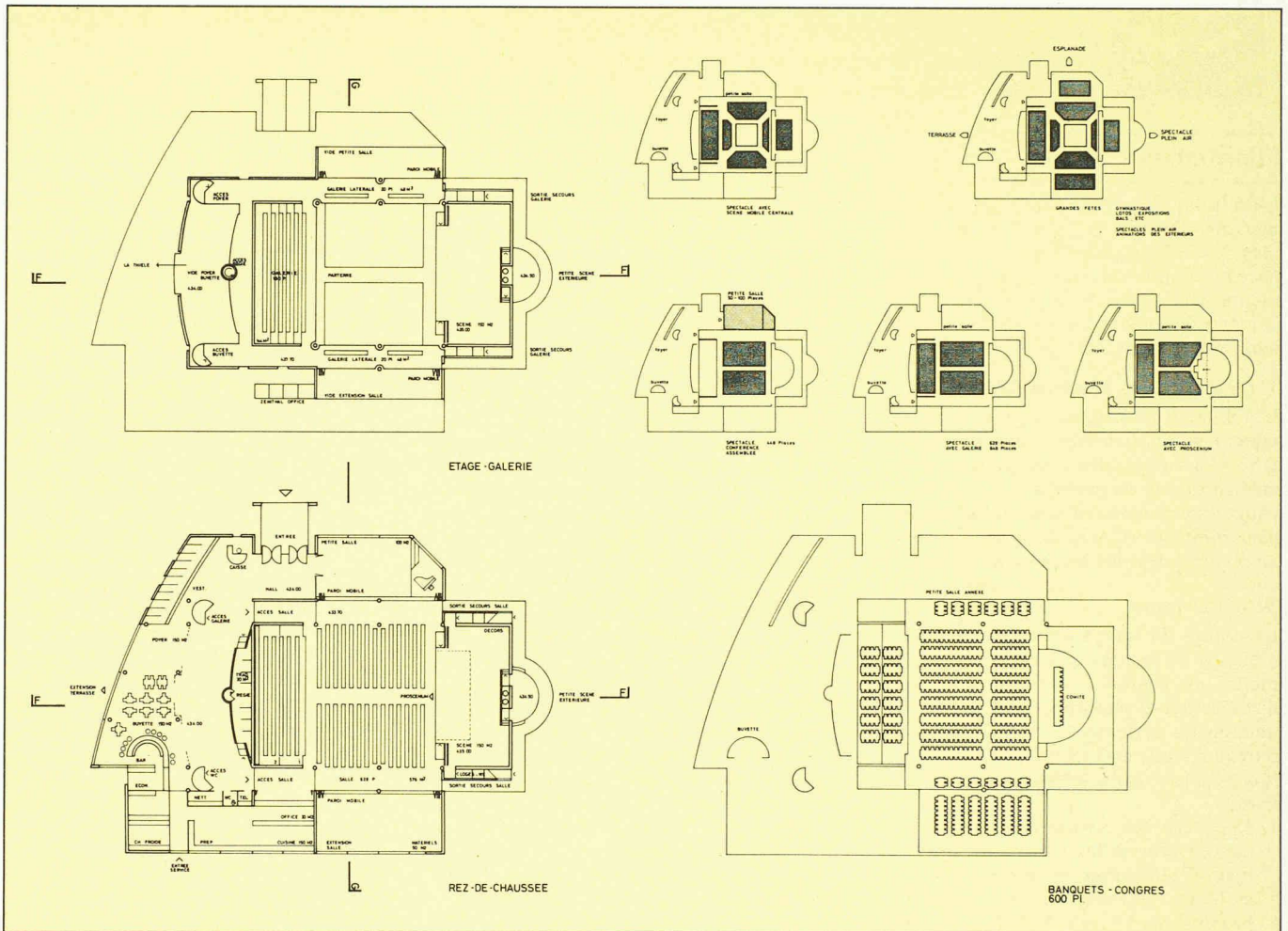


6^e prix : Atelier d'architecture P. Grand, J.-P. Crausaz et J.-L. Sulmoni, Lausanne.



1^{er} prix: Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudut et Vogel, Yverdon-les-Bains.





1er prix : Marc Vogel et François Curchod, atelier Gudat et Vogel, Yverdon-les-Bains.

